

1ére convocation...

Par crackerio, le 08/06/2008 à 20:27

Bonjour

J'ai 19ans et j'ai été convoqué par la gendarmerie par appel téléphonique pendant cet après midi.

Raison de la convocation: Parce que j'ai parlé un peu de sexe avec une mineure sur internet (14ans mais qui disait en avoir 15). C'est une fille que je n'ai jamais touché ou vu.

Sa maman a obtenu mon numéro de téléphone et m'a apelé disant qu'elle allé porter pleinte et que j'allais avoir de gros ennuis.

Voila...je dois me rendre a la gendarmerie la semaine prochaine.

Même si ce que j'ai fais parrait anodin, j'ai un peu peur de cette 1ère convocation Es ce que je risque quand meme quelque chose?

Par jeremyzed, le 08/06/2008 à 20:37

je me doute bien que tu flipes enfin pas la peine de faire un doublon

Par crackerio, le 08/06/2008 à 21:48

donc je risque aucune poursuites?

Par jeremyzed, le 08/06/2008 à 23:07

j'en sais rien. J'y connais rien en droit pénal.